

Coopération interparlementaire Gabon-Chine

Lucie Milebou Aubusson Mboussou hôte de Yu Zheng Sheng



Photo : D.R

La présidente du Sénat, Lucie Milebou Mboussou, reçue ici par son homologue chinois.

SM

Libreville/Gabon

LA présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou a récemment séjourné en Chine. A l'invitation de son homologue, Yu Zheng Sheng, président du Comité national de la Conférence consultative politique

du peuple chinois. Au cours de cette visite à tonalité politique, économique et culturelle, la présidente du Sénat s'est également entretenue avec le président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine, Zhang Dejiang. Autant de rencontres qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement et de l'amélioration de la coopération interparle-



Photo : D.R

Une vue des délégations chinoise...



Photo : D.R

...et gabonaise.

mentaire entre les deux pays. Tout au long de son séjour et de ses rencontres, Mme Milebou Aubusson Mboussou et ses hôtes, ont évoqué, d'une manière générale, l'amitié profonde qui lie le Gabon et la Chine depuis déjà plusieurs décennies. Une relation dite de confiance, davantage renforcée par la décision des deux chefs d'Etat, Ali Bongo Ondimba et Xi Jinping de l'élever au rang de "partenariat de coopération globale". La promotion des relations

entre le Comité de la Conférence Consultative chinois et le Sénat gabonais, sur la gouvernance, le développement économique, les questions environnementales étaient également au centre des échanges entre la sénatrice de Fougamou et Yu Zheng Sheng. Ainsi que le renforcement de la diplomatie parlementaire entre le Gabon et la Chine. Occasion pour le président du Sénat gabonais de témoigner de la reconnaissance du Gabon pour toutes les actions me-

nées par la Chine, notamment au niveau du Parlement gabonais. «Nous sommes des partenaires importants l'un pour l'autre», a déclaré, le président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine. Avant d'évoquer la nécessité de renforcer les échanges interparlementaires et de proposer l'organisation des échanges entre les commissions spécialisées des deux Parlements, afin d'approfondir la "confiance mutuelle".

Mme Milebou Aubusson Mboussou a par ailleurs mis à profit cette visite pour rencontrer plusieurs acteurs économiques et sociaux en vue de partager leurs expériences. Notamment les responsables de l'Association nationale des femmes entrepreneurs chinoises exerçant dans divers secteurs d'activités (santé, agriculture, immobilier, etc.). Ces dernières ont été invitées à venir investir dans notre pays. Lequel dispose encore des secteurs non explorés.

Législatives 2018

Le compte à rebours enclenché !

J.K.M

Libreville/Gabon

En se rendant, mardi dernier, sur le site du projet Iboga, le ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, qu'accompagnait son collègue du Budget, Jean-Fidèle Otandault, a sans doute, lancé le processus d'organisation du prochain scrutin législatif.

Photo : R.H.A



Le ministre d'Etat, ministre du Budget, Jean-Fidèle Otandault et le ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha...

EN visitant, mardi dernier, le site du projet "Identification biométrique officielle du Gabon" (Iboga) en compagnie du ministre d'Etat, ministre du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement local, Lambert-Noël Matha, a probablement déclenché le compte à rebours du processus devant déboucher sur l'organisation des élections législatives censées se dérouler, selon la Cour constitutionnelle, au plus tard, en avril prochain. Ce, d'autant plus que, au cours de l'entretien qu'il a accordé aux représentants de la presse nationale au terme de cette visite, Lambert-Noël Matha a laissé entendre que le Centre gabonais des élections (CGE), structure administrative, autonome et permanente désormais chargée de gérer toutes les élections politiques dans notre pays, devrait être mis en place dans les tout prochains jours. Reste que le chemin semble encore long pour rassurer une bonne partie de l'opinion nationale de

plus en plus sceptique, quant à la tenue effective du scrutin législatif dans deux mois. Qu'à cela ne tienne, le processus enclenché devrait être marqué par la ratification, au cours de sa prochaine session, des projets d'ordonnances adoptés lors du dernier Conseil des ministres. Il s'agit, entre autres, de quatre projets de textes matérialisant les recommandations du Dialogue politique et consacrant l'adoption du scrutin majoritaire, uninominal à deux tours au cours des élections présidentielles et législatives ; l'augmentation du nombre de sièges des députés, l'adoption du principe du cumul des mandats sans cumul des rémunérations et le nouveau découpage électoral. À tout ceci s'ajoute l'obligation légale de procéder à la révision des listes électorales, en y associant les représentants des partis politiques ou groupements des partis politiques légalement reconnus de la majorité et de l'opposition. En prenant en compte les changements de rési-

dences et éventuelles réclamations des électeurs, en enrôlant les citoyens ayant acquis dix-huit ans cette année, etc. Autant d'opéra-



Photo : R.H.A

... visitant le site du projet Iboga.

tions qui peuvent paraître longues au regard du délai fixé par la Cour constitutionnelle. Et nourrir le scepticisme des uns et des

autres quant à la tenue effective de ce scrutin en avril prochain. Quoiqu'il en soit, on se souvient que lors de la céré-

monie de présentation des vœux au chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo, s'était préoccupée, à juste titre, du respect des délais fixés pour l'organisation du scrutin de renouvellement des sièges à l'Assemblée nationale. Lui répondant, le président de la République avait indiqué que "les délais devaient pouvoir être tenus", tout en réaffirmant "sa détermination à faire de cette échéance électorale un gage de la vitalité de notre démocratie, un moment de cohésion politique retrouvée pour notre Nation".

DU 22 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2018  
LA TEMPÉRATURE DE NOS PRIX BAISSE DE

-15% À -20%

ICESTREAM WP

SPLIT 9000 BTU	187 000 TTC / 158 950 TTC	SPLIT 9000 BTU	215 000 TTC / 172 000 TTC
SPLIT 12000 BTU	225 000 TTC / 200 592 TTC	SPLIT 12000 BTU	295 000 TTC / 237 196 TTC

Promotion valable sur toute la gamme Icestream et WP

ogegric services